



Départs de la gare routière du Pôle Intermodal de Grasse, lignes :



Départs de la «Place de la Buanderie», lignes :



Lignes Zou (lignes d'azur) :

500-500S-511-530-600-610-3001 Fayence

LER Sisteron-Grenoble (L31) / LER Gap (L21)

Pour information, la ligne TER passe par le PIG

Contact :

sillages.paysdegrasse.fr
Tel. (+ 33) 04 93 36 37 37 -
(+ 33) 04 92 42 33 80



@sillagespaysdegrasse

Pôle Intermodal de Grasse
Route de la Marigarde
06130 Grasse
Tel : 04.97.01.12.98
poleintermodal@paysdegrasse.fr



Conception : Service communication du Pôle Azur Provence - Imprimé chez Sud Graphic sur papier PEFC - Ne pas jeter sur la voie publique - Crédits photos : © CAIAG

Communauté d'agglomération
du Pays de Grasse

57 avenue Pierre Sémard
06130 Grasse

deplacement@paysdegrasse.fr
www.paysdegrasse.fr

Tel : 04 97 05 22 00
Fax : 04 92 42 06 35



**Pôle Intermodal
de Grasse**
Garez-vous facilement et
gratuitement



Mode d'emploi
Parking-Relais

Le Pôle Intermodal de Grasse, garez-vous facilement et gratuitement

Le Pôle Intermodal vous permet de stationner votre véhicule gratuitement si vous utilisez les transports en commun - trains, lignes de bus Sillages ou lignes d'Azur.

Les services du Pôle Intermodal

- Un PARKING-RELAIS (P+R) gratuit à la journée pour les utilisateurs des Transports en Commun (bus ou train).
- 224 places de parking dont 6 réservées aux Personnes à Mobilité Réduite.
- Une gare routière avec les bus Sillages.
- Une liaison toutes les 15 mn environ pour rejoindre le centre-ville de Grasse.



Mode d'emploi PARKING-RELAIS (P+R) du Pôle Intermodal de Grasse



Gratuit pour les utilisateurs de transport en commun sur présentation du titre de transport en commun. Pour les autres utilisateurs, 60 mn gratuites puis 20€ la journée.

- **Vous êtes seul** : stationnez gratuitement et voyagez librement grâce au Ticket Journée Sillages pour 3€.
- **Vous êtes 5 dans la voiture** : stationnez gratuitement et voyagez grâce au Ticket Famille Sillages (jusqu'à 5 personnes) pour 3,5 € la journée.
- **Vous êtes 7 dans la voiture** : stationnez gratuitement et voyagez grâce au Ticket Groupe Sillages (jusqu'à 10 personnes) pour 6,5 € la journée.

Le stationnement de nuit est autorisé pour les usagers des transports en commun voyageant sur plusieurs jours et ayant rempli le formulaire d'autorisation au préalable.

Vous êtes abonné Transports en Commun (TER, Bus) profitez d'une carte d'abonnement au P+R (frais de dossier : 5€) de la même durée que votre abonnement TC

Informations pratiques

Horaires d'Ouverture du PARKING-RELAIS (P+R)

De 6h00 à 21h00, 7 jours/7 y compris les jours fériés (sauf le 1^{er} mai).

Aucun accès n'est autorisé en dehors des heures d'ouverture du Parking-Relais : tout véhicule étant stationné s'expose alors à une amende et à une immobilisation ou à un enlèvement par la fourrière pour stationnement abusif, sauf pour les usagers des transports en commun voyageant sur plusieurs jours et ayant préalablement rempli le formulaire d'autorisation.

L'entrée au P+R permet de bénéficier d'un droit de stationnement et non de garde. **La communauté d'agglomération décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommages.**

Les titres de transport sont vendus :

- au siège de Sillages
- dans les bus par les conducteurs
- dans les distributeurs ou les guichets de la Gare SNCF pour les trains.

Pour plus de renseignements :

Tel : 04.97.01.12.98 ou « guichet » sur site poleintermodal@paysdegrasse.fr

Informations complémentaires

- > Parking ombragé
- > Site sous vidéosurveillance
- > Site adapté aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)
- > Abri vélos
- > Wc public
- > Stationnement exclusivement limité aux véhicules légers et Hauteur <2,00m

Vous roulez électrique ? 4 emplacements sont équipés de bornes de recharge.

La recharge est gratuite !*

**uniquement pour les utilisateurs de transport en commun.*



Application Sillages-Cap Azur

Pour faciliter vos déplacements, téléchargez gratuitement l'application.

